



# Plan Local d'Urbanisme

## APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du  
Conseil Municipal du 21 septembre 2023,

le maire, Patrick THIBOUT

POS élaboration  
POS révision  
PLU élaboration

Modification simplifiée n°1  
Déclaration de projet  
Modification simplifiée n°2

— approuvée le 23 novembre 1981  
— approuvée le 15 juillet 1991  
— approuvée le 23 novembre 2012

..... 28.04/2017  
..... 26.09/2018  
..... 08.07/2019

## Sommaire

- 01.a Résumé non technique de l'évaluation environnementale
- 01.b Rapport de présentation
  
- 02.a Projet d'Aménagement et de Développement Durables
- 02.b Orientations d'Aménagement et de Programmation
  
- 03.a Règlement Écrit
- 03.b1 Règlement Graphique
- 03.b2 Règlement Graphique et risques naturels
- 03.c Extraits du Règlement Graphique
  
- 04.a Servitudes d'Utilité Publique + annexes documentaires
- 04.b Plan des Servitudes d'Utilité Publique + annexes documentaires
  
- 05.a Plan des réseaux d'électricité
  
- 05.b — 1/3 Plan des réseaux d'eau potable du Home
- 05.b — 2/3 Plan des réseaux d'eau potable du Bourg
- 05.b — 3/3 Plan des réseaux d'eau potable du marais
  
- 05.c — 1/4 Plan des réseaux d'eaux usées et pluviales / planche 11
- 05.c — 2/4 Plan des réseaux d'eaux usées et pluviales / planche 13
- 05.c — 3/4 Plan des réseaux d'eaux usées et pluviales / planche 21
- 05.c — 4/4 Plan des réseaux d'eaux usées et pluviales / planche 22

### APPROBATION

vu pour être annexé à la délibération  
du conseil municipal  
en date de 24 novembre 2022

le maire, Patrick THIBOUT